CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Epreuve d'admission 2ème épreuve orale : mise en situation professionnelle

SUJET N°42

Durée: 45 minutes (exposé n'excédant pas 15 minutes suivi de 30 minutes d'entretien)

Thème : La gestion de la difficulté scolaire

Dossier:

Texte 1 : Le redoublement, inutile et dangereux, Extrait du rapport « Vaincre l'échec à l'école primaire » Institut Montaigne, avril 2010, p 32-37

Texte 2: Pistes à valoriser pour des stratégies alternatives au redoublement sur http://www.ac-montpellier.fr/sections/ia34/pilotage-ressources/evaluation-socle-commun/aide-personnalisee/alternatives

Texte 3: L'aide aux élèves: diversité des formes et des effets des dispositifs, Bruno Suchaut, Irédu-CNRS et Université de Bourgogne, Communication aux 2^{èmes} rencontres nationales sur l'Accompagnement St Denis, 4 et 5 avril 2009 (extraits)

Questions posées au candidat :

- A partir des documents fournis, pouvez-vous analyser les moyens dont l'école dispose pour gérer les élèves en difficulté ?
- Quels usages en fait-elle ? Quels sont les points de progrès ?
- Quels sont les nouveaux dispositifs mis en place suite à la loi sur la Refondation de l'école ? Pour quels enjeux ?